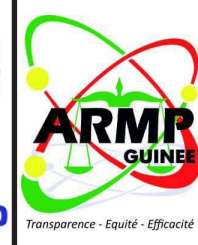


PROMOTION D'UNE EXPLOITATION MINIÈRE DURABLE ET RESPONSABLE

L'ANAIM a pour mission de planifier, concevoir et réaliser des infrastructures adaptées aux besoins du secteur minier, en veillant à leur intégration harmonieuse dans l'environnement et en favorisant le développement économique local.



Journal des Appels d'Offres & Offres d'Emplois



N°793/ LUNDI 13 JUILLET 2026

Hebdomadaire / www.jaoguinee.com

Prix : 3000 GNF

APPELS D'OFFRES

MINISTÈRE DE LA COMMUNICATION

- AVIS D'ACCORD-CADRE.....P/03
- AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT.....P/04/05

MINISTÈRE DE LA SANTÉ UAGCP

- AVIS D'APPEL D'OFFRES.....P/05

MINISTÈRE DE L'ECONOMIE

- LETTRE.....P/06

MINISTÈRE DES TRANSPORT

- AVIS D'APPEL PUBLIC A MANIFESTATION D'INTERET.....P/07

MINISTÈRE DES TRANSPORT ARTFM

- RELANCE DE L'AVIS D'APPEL PUBLIC A MANIFESTATION D'INTERÊT.....P/08

MINISTÈRE DE LA PÊCHE ET DE L'ÉCONOMIE MARITIME

- AVIS DE PRÉ-QUALIFICATION.....P/09/10

MINISTÈRE DE LA PÊCHE ET DE L'ÉCONOMIE MARITIME

- AVIS A MANIFESTATIONS D'INTERET.....P/11/12

PROJET D'APPUI AU SECTEUR DE SANTÉ

- APPEL À MANIFESTATION D'INTERÊT.....P/13

MINISTÈRE DE LA COOPERATION INTERNATIONALE

- AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL.....P/14

PROGRAMME
SIMANDOU
2040

Un pont vers la prospérité !

La Guinée, notre Paradis
TERRE DE RICHESSE ET D'INNOVATION



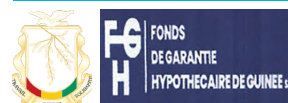
SCOOP GUINEE

Conseil



Saison des pluies et rhumes : conseils pour rester en bonne

OFFRES D'EMPLOIS



MINISTÈRE DE URBANISME FGH AVIS DE RECRUTEMENT.....P/06



UNE ENTREPRISE DE LA PLACE VENTE DE MACHINE Heidelberg KORD

- Type de machine : Presse offset feuille à feuille monocouleur (Einfarben).
- Format maximal du papier : 46 × 64 cm (Format In-Quarto / Demi-raisin).
- Format minimal du papier : 14 × 18 cm.
- Surface maximale d'impression : 45 × 64 cm.
- Vitesse maximale : Jusqu'à 6 000 feuilles par heure.

Dimensions et caractéristiques physiques

- Longueur : 2 190 mm (2,19 m)
- Largeur : 1 450 mm (1,45 m)
- Hauteur : 1 430 mm (1,43 m)
- Poids total : Environ 2 650 kg (2,65 tonnes)

Prix : 160 000 000Gnf à discuter

Tel: +224 611 331 745





CONSEILS
DU JOUR

Saison des pluies et rhumes : conseils pour rester en bonne santé

fonctionnement optimal de votre système immunitaire.

Pratiques d'hygiène pour prévenir l'infection

Une bonne hygiène est essentielle pour prévenir la propagation du rhume. Voici quelques pratiques à intégrer à votre routine quotidienne :

Lavage fréquent des mains : Lavez-vous soigneusement les mains avec de l'eau et du savon, surtout après avoir été dans des lieux publics ou avoir touché des surfaces.

Utiliser du gel hydroalcoolique: Lorsque vous n'avez pas accès à de l'eau et du savon, utilisez un désinfectant pour les mains à base d'alcool.

Évitez de toucher votre visage : Essayez d'éviter de toucher vos yeux, votre nez et votre bouche, car ce sont des points d'entrée courants pour les virus.

Désinfecter les surfaces communes : Nettoyez et désinfectez régulièrement les surfaces fréquemment touchées telles que les poignées de porte, les interrupteurs et les téléphones portables.

Étiquette appropriée en cas d'éternuements et de toux : Couvrez-vous la bouche et le nez avec un mouchoir ou votre coude lorsque vous éternuez ou toussiez pour éviter la propagation des germes.

Conseils sur les vêtements et les chaussures

Rester au sec et au chaud est essentiel pour éviter les rhumes pendant la saison des pluies. Voici quelques conseils concernant les vêtements et les chaussures :

Vêtements imperméables: Investissez dans des vestes imperméables, des imperméables et des parapluies de bonne qualité.

Pieds secs : Portez des chaussures ou des bottes imperméables et utilisez des chaussettes à séchage rapide pour garder vos pieds au sec.

Superposition: Habillez-vous en plusieurs couches pour vous adapter facilement aux changements de température tout au long de la journée.

Changez rapidement les vêtements mouillés : Si vous êtes mouillé, enfiler des vêtements secs dès que possible pour éviter que votre corps ne se refroidisse trop.

Remèdes maison pour la prévention du rhume

En plus des traitements médicaux, certains remèdes maison peuvent aider à prévenir et à soulager les symptômes du rhume :

Tisanes: Buvez des tisanes comme le gingembre, la menthe poivrée et la camomille pour apaiser la gorge et renforcer l'immunité.

Miel et Citron : Un mélange de miel et de citron dans de l'eau tiède peut aider à apaiser un mal de gorge et fournir un apport en vitamine C.

Inhalation de vapeur : Inhalez la vapeur d'eau chaude infusée d'huile d'eucalyptus pour soulager la congestion nasale.

Ail: Incorporez l'ail à vos repas pour ses propriétés antivirales et antibactériennes.

Gargarisme à l'eau salée : Se gargariser avec de l'eau salée chaude peut aider à réduire l'inflammation et l'inconfort de la gorge.

Rester actif à l'intérieur

Le temps pluvieux limite souvent les activités de plein air, mais il est important de rester actif même lorsqu'on est coincé à l'intérieur :

Entraînements à domicile : Suivez des vidéos d'entraînement en ligne ou utilisez des applications de fitness pour rester actif à la maison.

Yoga et étirements : Pratiquez le yoga ou des exercices d'étirement pour maintenir votre souplesse et réduire le stress.

Dansant: Mettez votre musique préférée et dansez dans la maison pour une façon amusante de faire de l'exercice.

Tâches ménagères: Nettoyer et organiser votre maison peut également être un bon exercice.

La saison des pluies apporte un soulagement bienvenu face à la chaleur torride, mais elle engendre aussi de nombreux problèmes de santé, notamment le rhume. Si le clapotis des gouttes de pluie peut être apaisant, l'humidité accrue et les changements brusques de température peuvent affaiblir notre système immunitaire, nous rendant plus vulnérables aux rhumes et autres infections. Pour rester en bonne santé pendant cette saison, voici quelques conseils et pratiques essentiels à suivre.

Comprendre le rhume

Le rhume est une infection virale qui touche principalement les voies respiratoires supérieures, notamment le nez et la gorge. Très contagieux, il se propage par les gouttelettes projetées lorsqu'une personne infectée tousse ou éternue. Les symptômes comprennent un nez qui coule ou bouché, des maux de gorge, de la toux, des éternuements, des maux de tête et des courbatures. Bien que généralement bénin, le rhume peut être très inconfortable et perturbant.

Pourquoi la saison des pluies augmente le risque de rhume

Plusieurs facteurs contribuent à accroître le risque d'attraper un rhume pendant la saison des pluies :

Températures fluctuantes : Les changements soudains entre temps chaud et temps frais peuvent stresser le système immunitaire.

Humidité accrue : Des niveaux d'humidité élevés créent un environnement idéal pour la prolifération des virus.

Espaces intérieurs bondés : Les gens ont tendance à rester à l'intérieur pour éviter la pluie, ce qui entraîne des contacts étroits et une transmission plus facile des virus.

Vêtements et pieds mouillés : Être mouillé sous la pluie peut faire baisser la température corporelle et affaiblir les défenses immunitaires.

Booster votre système immunitaire

Un système immunitaire fort est votre meilleure défense contre le rhume. Voici quelques conseils pour le préserver :

Régime équilibré: Adoptez une alimentation riche en fruits, légumes, protéines maigres et céréales complètes. Les aliments riches en vitamine C, comme les agrumes, les fraises et les poivrons, sont particulièrement bénéfiques.

Hydratation: Buvez beaucoup d'eau pour garder votre corps hydraté et pour aider à éliminer les toxines.

Sommeil suffisant : Visez 7 à 9 heures de sommeil de qualité chaque nuit pour permettre à votre corps de se réparer et de se régénérer.

Exercice régulier: Pratiquez une activité physique modérée pour améliorer votre santé globale et votre fonction immunitaire.

La gestion du stress: Pratiquez des techniques de soulagement du stress telles que la méditation, le yoga ou des exercices de respiration profonde pour maintenir le

journaldesappelsdoffres@yahoo.fr / journaldesappelsdoffres@gmail.com

N° de compte B.I.G : 004 000 1571000601 67

J.A.O - N° 253/PR/TPI/K/C/2011 - ARRETE N°/2012/ 7132 MJ/

CAB - BP/ 4034 Conakry / Quartier Sandervalia

ADMINISTRATEUR GENERAL:

Directeur de Publication

Ahmed Chamsoudine Cherif

664 23 78 73 / 655 23 78 73 / 628 23 78 73

RESP. COMMERCIAL ET LOGISTIQUE:

Mory Koné

611 33 17 45

Administrateurs

Alpha S Bah Fisher: 666 35 64 42

Responsable ventes et abonnements

Aissatou Barry: 622 20 01 69

Impression: Vision 2000 Communication Plus

COMPTABILITÉ & FINANCE:

Mohamed Maciré Conté

621 35 93 03 / 666 32 58 76

MONTAGE /GRAPHISME/INFOS

Fodé Abdoulaye Camara

Aka Moriah

664 932 996 / 625 242 334

cfodeabdoulaye@gmail.com

fodeabdoulayec07@gmail.com

SA CAR
FRI CAR SA

Société

Africaine

de Courtage d'Assurances et de
Réassurances

Member of the GIB Africa Alliance

Votre Assureur conseil en toutes branches
COURTAGE, SERVICING BROKER ET AUDIT
D'ASSURANCES

Email : safricar@yahoo.fr , Site : www.safricar.com

Contact : 628 13 29 91 / 664 22 62 56 / 664 46 36 46

Almamy, Commune de Kaloum Immeuble FMR "AIR WELL"

CONFIEZ NOUS VOS ASSURANCES ET DORMEZ SUR LES DEUX OREILLES



Section 0. Avis d'accord-cadre (AAC)

MINISTÈRE DE LA COMMUNICATION, DE L'ECONOMIE NUMÉRIQUE ET DE L'INNOVATION (MCENI)

Cet Avis d'appel d'offres fait suite à l'avis de non objection N°000337/MEFB/DGCMP/DCP-BND/ST/2026 accordée par la Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics (DGCMP), autorisant le MCENI à recourir à l'accord-cadre à bons de commande, dans le cadre de prestations de maintenance, d'entretien, de fournitures de petit matériel de bureau, et de fournitures diverses au compte du MCENI en date du 05 mai 2026.

Le Ministère de la Communication, de l'Economie Numérique et de l'Innovation (MCENI) a obtenu, dans le cadre de l'exercice budgétaire 2026 des fonds à moyen terme, des promesses de mobilisation de fonds, afin de financer ses prestations de maintenance, d'entretien, de fournitures de petit matériel de bureau, et de fournitures diverses, et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre des Marchés par accord-cadre ci-dessus.

Le Ministère de la Communication, de l'Economie Numérique et de l'Innovation (MCENI), sollicite des offres sous pli fermé de la part des candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour des services et acquisitions suivants, en plusieurs lots :

- Lot 1 : Achat de fournitures informatiques au compte du cabinet et les services rattachés ;
- Lot 2 : Achat de fournitures et petits matériels et Achat autres fournitures de service de bureau au compte du cabinet et les services rattachés
- Lot 3 : Entretien et réparation des matériels informatiques au compte du cabinet et les services rattachés ;
- Lot 4: Frais d'entretien et réparation des matériels et mobiliers au compte du cabinet et les services rattachés ;
- Lot 5: Frais d'entretien et réparation des matériels techniques au compte de la Direction Générale de la RTG ; Frais d'entretien et réparation des installations techniques pour la maintenance et l'entretiens au compte de la Direction Nationale des Services de Diffusion (DNSD) ; Frais entretien et réparation des installations techniques au compte de la Radio Rurale de Guinée (RRG).

Lot 6: Entretien et Réparation des véhicules automobile au compte du cabinet et les ?ervices rattachés ;

La participation à cet appel d'offres ouvert tel que défini à l'article 23 et suivants du Code des marchés publics concerne tous les candidats éligibles et remplissant les conditions définies dans le présent Dossier d'Appel d'Offres Ouvert et qui ne sont pas concernés par un des cas d'inéligibilité prévus à l'article 64 du Code des Marchés Publics.

Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la Personne Responsable des Marchés Publics; +224 622 25 09 63 ou 622 53

17 12, tous les jours, Lundi de Bh à 17h et Vendredi, de Bh à 16h. ou prmp@information.gov.gn et prendre connaissance des documents d'appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-après: Ministère de la Communication, de l'Economie Numérique et de l'Innovation, Conakry, bureau de la PRMP / MCENI premier Etage bâtiment principal du Lundi au vendredi de 08h à 17h.

Les exigences en matière de qualification sont: (voir le Dossier d'Accord Cadre pour les informations détaillées).

Les candidats intéressés peuvent obtenir un dossier d'Appel d'offres complet à l'adresse mentionnée ci-après: PRMP, à compter du Lundi 06 Juillet 2026 contre un paiement non remboursable

de Trois millions francs guinéens (3 000 000 GNF). Le paiement se fera dans les comptes ci-après, ouverts dans les livres de la Banque Centrale:

- 50% au compte N° 4111071 du Receveur spécial du Trésor, contre délivrance d'une quittance libératoire;
- 30% au compte N°2011000407 de l' ARMP ouvert à la BCRG;
- 20% au compte de l'Autorité contractante. Remis en espèce contre un reçu au bureau de la PRMP.

Le document d'Appel d'offres sera immédiatement remis aux candidats intéressés contre la présentation d'un reçu de paiement.

Les offres devront être rédigées en langue française et déposées en trois (03) exemplaires dont un (01) original et trois (03) copie plus la version électronique de l'offre sur la clé USB s à l'adresse ci-après: au Bureau de la Personne Responsable des Marchés Publics (PRMP) au sein du Ministère de la Communication, de l'Economie Numérique et de l'innovation (MCENI); Tel: +224 622 25 09 63 ou 622 53 17 12, au plus tard le Mercredi 05/08/ 2026 à 11h 00mn.

Les offres qui ne parviendront pas aux heures et dote ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées sans être ouvertes, aux frais des soumissionnaires concernés. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui désirent participer à l'ouverture des plis et, le cas échéant, en présence d'un représentant de la l'Autorité de Régulation des Marchés Publics et celui de la Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics (DGCMP) à l'adresse ci-après: rectorat de l'université

Général Lansana Conté de Sonfonia à 11h30.

Les offres doivent comprendre

- une redevance de régulation de 0,60% du montant hors taxe du marché à verser sur le compte de l'ARMP conformément aux dispositions du Décret D/2020/154/PRG/SGG du 10 juillet 2020, portant attributions, organisation et fonctionnement de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics (ARMP) et de l'Arrêté conjoint A/2304/MEF/MB/SGG du 07 août 2020 portant modalités de paiement de la redevance de régulation et de la quote-part des produits de vente (ou prix de cession) des dossiers d'appel d'offres, joint en annexe au présent Dossier d'Appel d'Offres.
- 0,3% du montant hors taxe de l'offre comme frais d'immatriculation à la GCMP;
- 2% du montant hors taxe de l'offre comme frais d'enregistrement à la DG des impôts.

Les offres doivent comprendre une garantie bancaire de soumission de Cent Cinquante Millions Francs Guinéens (150 000 000 GNF) pour chaque lot.

Les offres devront demeurer valides pendant une durée de quarante-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite de soumission .

La législation régissant l'appel d'offres est le droit de la République de Guinée.



Mourana SOUMAH



Section O: Avis d'appel d'Offres Ouvert relatif aux quatre (04) lots distingués.

Ministère de la Communication, de l'Economie Numérique et de l'Innovation (MCENI).

Lot 1 : Acquisition des matériels de transport au compte du Ministère de la Communication, de l'Economie Numérique et de l'Innovation (MCENI).

Lot 2 : Acquisition et installation des équipements Techniques pour la redondance des services dans le cadre de renforcement des sites de diffusion au compte du Ministère de la Communication, de l'Economie Numérique et de l'Innovation (MCENI).

Lot 3: Acquisition et installation équipements techniques pour la réalisation des nouveaux plateaux et studio et la redondance des services techniques de la RTG 1 au compte Ministère de la Communication, de l'Economie Numérique et de l'Innovation (MCENI).

Lot 4: Fourniture des équipements techniques pour la réhabilitation des quatorze (14) sites de diffusion au compte de la Direction Nationale des Services de Diffusion (DNSD)

1. Cet Avis d'appel d'offres fait suite à la non-objection de la DGC-MP sur le plan de passation des marchés et aussi à la publication, sur l'Avis Général de Passation des Marchés Publics dans le journal des appels d'offres (JAO), HOROYA et Régional Info
2. Le Ministère de la Communication, de l'Economie Numérique et de l'Innovation a obtenu dans le cadre de l'exécution de son budget des fonds, afin de financer les activités inscrites dans son Plan Annuel de Passation des Marchés 2026, et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché d'Acquisition et installation de matériels et équipements techniques et matériels de transport. Les produits seront fournis et installés sur les sites dans un délai de livraison de soixante (60) jours pour le lot 1 et six (6) mois pour les autres lots après la notification du Marché.
3. Le Ministère de la Communication, de l'Economie Numérique et de l'Innovation sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour fournir les matériels, équipements techniques et matériels de transport en quatre Lot 1 : Acquisition des matériels de transport au compte du Ministère de la Communication, de l'Economie Numérique et de l'innovation (MCENI).

Lot 2 : Acquisition et installation des équipements Techniques pour la redondance des services dans le cadre du renforcement des sites de diffusion au compte du Ministère de la Communication, de l'Economie Numérique et de l'innovation (MCENI).

Lot 3: Acquisition et installation équipements techniques pour la réalisation des nouveaux plateaux et studio et la redondance des services techniques de la RTG 1 au compte Ministère de la Communication, de l'Economie Numérique et de l'Innovation (MCENI).

Lot 4: Fourniture des équipements techniques pour la réhabilitation des quatorze (14) sites de diffusion au compte de la Direction Nationale des Services de Diffusion (DNSD).

4. La participation à cet appel d'offres national, tel que défini à l'article 23 et suivants du Code des marchés publics_ concerne tous les candidats éligibles et remplissant les conditions définies dans le présent Dossier d'Appel d'Offres_ Ouvert et qui ne sont pas concernés par un des cas d'inéligibilité prévus

à l'article 64 du Code des Marchés Publics.

5. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la Personne Responsable des Marchés Publics (PRMP) du Ministère de la Communication, de l'Economie Numérique et de l'Innovation, Tel: 622 25 09 63/ 622 53 17 12 prmp@information.gov.gn et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-après: Koloma Transversal T2 au siège du Ministère de la Communication, de l'Economie Numérique et de l'Innovation 1er Etage de 08h à 16h du Lundi au Jeudi et de 08h à 12H00 le Vendredi.

Les exigences en matière de qualification sont :

6. Références similaires : trois (3) marchés de fournitures au cours des 5 dernières années avec une valeur minimum équivalent à au moins 50% du montant de l'offre (joindre les procès-verbaux de réceptions définitives ou attestation de bonne fin) ;
7. Avoir un minimum de chiffres d'affaires annuel moyen égal au moins au double du montant de l'offre (les 3 dernières années);
 - Une capacité financière d'un montant égal au moins à 20% du montant de l'offre (joindre une attestation de capacité financière affectée au marché, objet de la présente consultation, délivrée par une banque agréée)
 - La lettre de soumission conforme au modèle type dans le DAO, signée et cachetée
 - Les bordereaux des prix unitaires et quantités en lettres et en chiffres signés et cachetés ;
 - La caution bancaire de soumission signée et cachetée;
 - Les bilans certifiés et authentiques des trois (3) dernières années;
 - Joindre les catalogues des différents matériels en langue française.

L'absence de l'une des pièces énumérées ci-dessus entraînera le rejet systématique de l'offre.

- Le Quitus fiscal en cours de validité; Le certificat de non faillite;
- Le quitus social en cours de validité;
- Une attestation de bonne exécution d'un marché similaire délivrée par une autorité administrative d'un pays en Afrique.

Cependant, l'absence de l'une des pièces énumérées ci-dessus n'entraînera pas le rejet systématique de l'offre par la commission d'évaluation, cette commission doit mettre en demeure le soumissionnaire afin qu'il produise les pièces manquantes dans les cinq (5) jours calendaires. Après l'expiration de ce délai, son offre pourra être rejetée par la commission.

8. Le présent appel d'offres fait référence aux marges de préférences prévues par les articles 78 et 79 du Code des marchés publics.
9. Les candidats intéressés peuvent obtenir un Dossier d'Appel d'Offre complet à l'adresse mentionnée ci-après: Koloma commune de Ratoma, au siège du Ministère de la Communication, de l'Economie Numérique et de l'innovation auprès de la PRMP, , Tel : +224 622 25 09 63/622. 53 17 12 à compter du 06/07/2026 contre un paiement non remboursable de Cinq millions (5 000 000 GNF) de francs guinéens.

La méthode de paiement sera :

- 50% au compte N° 4111071 « Receveur Central du Trésor»;
- 30% au compte N° 2011000407 « de l'ARMP ouvert à la BCRG»;
- 20% au compte de l'Autorité Contractante, remis en espèces contre un reçu.

Le document d'Appel d'offres sera immédiatement remis aux candidats intéressés.

9. Les offres doivent être rédigées en langue française et devront être déposées en quatre (04) exemplaires dont un (01) original et trois (03) copies et en fichier électronique exploitable sur une Clé USB à l'adresse ci-après: au sein de la Cellule de Passation des Marchés Publics du M.I.C à Koloma Commune de Ratoma au plus tard le 04 aout 2026 à 10h. Les offres qui ne parviendront pas aux heures et date ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées aux frais des soumissionnaires concernés sans être ouvertes.

Les offres seront ouvertes le cas échéant, en présence d'un observateur indépendant et des représentants des Soumissionnaires qui désirent participer à l'ouverture des plis et, à l'adresse: Koloma Commune de Ratoma dans la salle de réunion du MCENI au Jème étage le 04 aout 2026 à 11 heures.

Les offres doivent comprendre une garantie bancaire de soumission

Lot 1: 400 000 000 GNF

Lot 2: 250 600 000 GNF

Lot 3: 320 600 000 G N F

Lot 4 : 716 400 000 GNF et dont la validité sera de 150 jours.

Les offres en dessous de 12% du montant prévisionnel seront rejetées.

Les offres moins disant et techniquement qualifié sera ajusté en fonction du coût prévisionnel

Les offres devront demeurer valides pendant une durée de 120 jours à compter de la date limite de soumission.

Les offres doivent comprendre :

- 0,60% du montant hors taxe du marché comme une redevance de régulation à verser sur le compte de l'ARMP conformément aux dispositions du Décret D/2020/154/PRG/SGG du 10 juillet 2020, portant attributions, organisation et fonctionnement de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics (ARMP) et de l'Arrêté conjoint A/2304/MEF/MB/SGG du 07 août 2020 portant modalités de paiement de la redevance de régulation et de la quote-part des produits de vente (ou prix de cession) des dossiers d'appel d'offres, joint en annexe au présent Dossier d'Appel d'Offres.
- 0,30 du montant hors taxes comme les frais d'immatriculation à la Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics ;
- 2% du montant hors taxe de l'offre comme les frais d'enregistrement au compte de la Direction Générale des Impôts.

10. La législation régissant l'appel d'offres est Guinéenne.



Mourana SOUMAH



REPUBLIQUE DE GUINEE
Travail-Justice-Solidarité
MINISTRE DE LA SANTE ET DE L'HYGIENE PUBLIQUE
UNITE D'APPUI A LA GESTION ET A LA COORDINATION DES PROGRAMMES (UAGCP)



AVIS D'APPEL D'OFFRES N°017/2026/F/AOO/FM-GAVI/UAGCP MARCHE-CADRE D'ACQUISITION DE FOURNITURES ET CONSOMMABLES DE BUREAU POUR L'UAGCP ET DES EMOs

1. L'Unité d'Appui à la Gestion et à la Coordination des Programmes (UAGCP) du ministère de la Santé et de l'Hygiène Publique, lance un avis Appel d'offres national N°017/2026/F/AON/FM-GAVI/UAGCP relatif à un contrat cadre à bons de commande pour l'acquisition de fournitures et consommables de bureau pour l'UAGCP et des EMOs.
2. L'Unité d'Appui à la Gestion et à la Coordination des Programmes (UAGCP) du ministère de la Santé et de l'Hygiène Publique, sollicite des offres fermées de la part de soumissionnaires éligibles et répondant aux qualifications requises pour ce marché en un lot.
3. Le délai de livraison sera déterminé au moment de la commande en fonction des quantités.
4. Ce marché est un contrat-cadre pluri-attributaires sans minimum ni maximum, conformément à l'article 47 du code de passation des marchés. Le marché sera attribué aux 3 premiers soumissionnaires techniquement conformes et moins chers par rapport au cumul des coûts unitaires sous réserve d'un nombre suffisant de candidats et d'offres reçues. Et les articles sont repartis à chacun suivant qu'il est moins cher par rapport aux autres.
5. Le marché est exécuté pour une durée d'un (1) an renouvelable une fois, sous réserve d'une évaluation positive de la prestation.
6. La participation à cet appel d'offres ouvert tel que défini aux articles 23 et suivants du Code des marchés publics guinéens concerne tous les candidats éligibles et remplissant les conditions définies dans le présent Dossier d'Appel d'Offres Ouvert et qui ne sont pas concernés par un des cas d'inéligibilité prévus à l'article 64 du Code des Marchés Publics.
7. Le DAO peut être retiré par les candidats soumissionnaires, à partir du 13/07/2026 au Service de Passation des Marchés de l'UAGCP, sis au 3e étage de l'immeuble Palm résidence Camayenne, corniche nord, à côté de la clinique Ambroise Paré, sur présentation d'un bordereau de versement de cinq cent mille (500 000) Francs Guinéens non remboursables payé comme suit :
 - 50% sur le compte 2011000136 du trésor public à la Banque Centrale de la République de Guinée ;
 - 30% sur le compte 2011000407 de l'ARMP à la Banque Centrale de la République de Guinée ;
 - 20% sur le compte N° 7308051300/GNF, intitulée « COMPTE OPERATIONNEL GAVI UAGCP », ouvert à ECOBANK.
8. Les Soumissionnaires intéressés et éligibles peuvent obtenir des informations par mail du lundi au vendredi entre 8 heures 30 minutes à 16 heures 30 minutes TU auprès :
Contact Email : tenders.uagcp@gmail.com cc : mickacamara1@yahoo.fr Tel :), mmuteba@2ac.fr,
Les candidats peuvent adresser des demandes de clarification à l'autorité contractante jusqu'au 27/07/2026.

Les réponses aux demandes de clarifications seront envoyées à tous les candidats au plus tard 29/07/2026.

9. Les exigences en matière de qualifications sont dans le paragraphe « Données particulières de l'appel d'offres ».

10. Le présent appel d'offres fait référence aux marges de préférences prévues par les articles 78 et 79 du Code des marchés publics.

11. L'offre doit être rédigée en langue française et devra être déposée physiquement en trois (03) exemplaires dont deux (2) originaux et une (1) copie au plus tard 13/08/2026 à 11H00 GMT à l'adresse ci-après : sis au 3e étage de l'immeuble PALM RESIDENCE CAMAYENNE, sis sur la corniche nord de Camayenne, près de la clinique Ambroise Paré dans la commune de Dixinn. Les offres seront ouvertes le 13/08/2026 à 11H30 GMT en présence des représentants des soumissionnaires qui désirent participer à l'ouverture des plis, à l'adresse susmentionnée. Les offres qui ne parviendront pas aux heures et date ci-dessus indiquées, seront jugées non recevables et retournées sans être ouvertes, aux frais des soumissionnaires concernés.

12. Le critère d'attribution du marché est le prix pour les offres jugées techniquement conformes, conformément aux procédures décrites dans le dossier d'appel d'offres en respect à la loi régissant les marchés publics de Guinée.

13. L'offre devra demeurer valide pendant une durée de 90 jours à compter de la date limite de soumission soit jusqu'au 11/11/2026.

14. L'offre doit Obligatoirement comprendre une garantie de soumission, sous la forme de garantie bancaire conforme modèle annexé au présent dossier d'appel d'offres, d'un montant de dix millions (10 000 000 GNF) francs guinéens.

NB : Les garanties de soumission émises par les compagnies d'assurances, institution de micro finance ou encore des chèques certifiés ne seront pas acceptés.

Cette garantie demeurera valide pendant vingt-huit (28) jours après l'expiration de la durée de validité de l'offre (c'est à dire jusqu'au 09/12/2026). Si le soumissionnaire est un groupement, la garantie de soumission doit obligatoirement être émise au nom du groupement.

15. Les soumissionnaires devront prendre en compte dans la formulation de leurs prix unitaires, les redevances ci-dessous à payer en cas d'attribution du marché :

lors de la contractualisation :

- Frais d'enregistrement du contrat au service des impôts : 1%

Lors de l'émission de chaque bon de commande

- ARMP : 0.6% de la valeur de la commande
- DGCMP : 0.3 % de la valeur de la commande

Cependant, les contrats seront enregistrés dans ces deux structures et le paiement se fera progressivement suivant les commandes.

Fait à Conakry, le 09 juillet 2026



REPUBLIQUE DE GUINEE
TRAVAIL - JUSTICE - SOLIDARITEMINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE,
DES FINANCES ET DU BUDGET
DIRECTION GÉNÉRALE
DU CONTRÔLE DES MARCHÉS PUBLICS

Conakry, le 06 JUILLET 2026

LE DIRECTEUR GENERAL

A

N° /MEFP/DGCMP/DSSE/SES/2026

000484

Monsieur la Personne Responsable
des Marchés Publics (PRMP) du
Ministère de l'Economie des Finances
et du Budget.
- CONAKRY-

Objet : Avis de Non-Objection (ANO), sur le Plan de Passation des Marchés (PPM),
pour l'exercice 2026 du Ministère de l'Economie des Finances et du Budget.

Monsieur,

J'accuse réception de votre demande chargée sur la plateforme **TELEMO** en date du 03 juillet 2026, par laquelle vous avez bien voulu me transmettre, pour Avis de Non-Objection (ANO), le Plan de Passation des Marchés (PPM) cité en objet.

Après examen attentif du document par mes services techniques et conformément aux dispositions de l'article 15 du Code des Marchés Publics, j'ai l'honneur de vous informer que la Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics (DGCMP) n'a pas d'objection sur ledit document.

Je vous invite par ailleurs à poursuivre la dynamique de l'EProcurement, en vous référant à la plateforme **TELEMO** (contact@telemo.gov.gn / +224 629 12 34 13).

Veuillez agréer, Monsieur la PRMP, l'expression de ma franche collaboration.

Mamy TRAORE

Organisation
mondiale de la Santé

Bureau de la Représentation en Guinée

Cité ministérielle, Donica - corridor Nord - B.P. 817 Conakry - Tél. +224 62230047 - afrique@who.int

Cher(e) potentiel(le) soumissionnaire,

OBJET : N°AAOP/OMS/GIN/2026/06A102- Sélection de prestataires pour les services de location de véhicules avec chauffeur en Guinée

Vous êtes cordialement invité à soumettre une proposition pour la sélection de prestataires pour les services de location de véhicules avec chauffeur en Guinée en vue d'établissement de LTA pour le Bureau de l'OMS en Guinée conformément aux documents joints :

File Name	Description
Appendix 1 et 2	Offre technique ; Offre financière ;
Annexe A	Formulaire d'accusé de réception
Annexe B	Engagement de confidentialité
Annexe C	Formulaire de confirmation du caractère complet de l'offre
Annexe D	Renseignements concernant le soumissionnaire
Annexe E	Formulaire d'acceptation
Annexe F	Formulaire d'auto-déclaration
Annexe G :	Modèle pour les questions des soumissionnaires

Ce dossier d'appel d'offre comprenant les appendices et annexes requis est disponible sur la plateforme <https://www.unam.org> CHRONOGRAMME

- Les demandes de clarification doivent être envoyées au plus tard 5 jours avant la date limite de soumission à l'adresse guineebids@who.int, en utilisant en utilisant l'Annexe G.
- Les offres en langue française doivent être transmises par mail guineebids@who.int au plus tard le 07 juillet 2026 à 16h00 (heure de Guinée).
- Les offres seront évaluées conformément aux critères définis dans le dossier d'appel d'offres.



REPUBLIQUE DE GUINEE

Travail - Justice - Solidarité

MINISTÈRE DE L'URBANISME, DE L'HABITAT ET DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE
Fonds de Garantie Hypothécaire de Guinée
« FGHG SA »

N° : 193388 AT/FGHGS/DG/26

Conakry, le 07 JUILLET 2026

AVIS À CANDIDATURE

RECRUTEMENT D'UNE PERSONNE RESPONSABLE DES MARCHÉS PUBLICS (PRMP)

Dans le cadre du renforcement de son dispositif de gouvernance et de la mise en œuvre de ses procédures de passation des marchés, le **Fonds de Garantie Hypothécaire de Guinée S.A. (FGHG S.A.)** lance un appel à candidatures pour le recrutement d'une **Personne Responsable des Marchés Publics (PRMP)**.

1. Lieu d'affectation

Siège du Fonds de Garantie Hypothécaire de Guinée S.A., Conakry.

2. Mission du poste

Sous l'autorité de la Direction Générale, la Personne Responsable des Marchés Publics est chargée d'assurer la planification, l'organisation, la conduite et le suivi des procédures de passation des marchés du FGHG S.A., dans le respect des dispositions légales et réglementaires en vigueur en République de Guinée ainsi que des procédures internes de l'institution.

À ce titre, la PRMP sera notamment chargée de :

- élaborer et actualiser le Plan Annuel de Passation des Marchés (PPM) ;
- préparer les dossiers de consultation et veiller à leur conformité avec la réglementation applicable ;
- conduire les procédures de passation des marchés publics et assurer leur traçabilité ;
- organiser les travaux de la Commission de passation des marchés et assurer le secrétariat des procédures ;
- préparer les projets de contrats et les décisions d'attribution ;
- assurer les relations avec les organes de contrôle et de régulation compétents ;
- suivre les recours éventuels des soumissionnaires ;
- assurer la conservation et l'archivage des dossiers de marchés ;
- produire les rapports périodiques sur les activités de passation des marchés ;
- conseiller la Direction Générale sur toute question relative aux marchés publics.

3. Profil recherché

Le candidat doit :

- être titulaire d'un diplôme de niveau Bac+5 en droit, marchés publics, finances, économie, gestion, administration publique, ingénierie ou dans un domaine équivalent ;
- justifier d'au moins cinq (5) années d'expérience pertinente en passation des marchés publics, dont une expérience dans une administration publique, une entreprise publique ou une institution assimilée serait un atout ;
- avoir une excellente maîtrise du Code des marchés publics de la République de Guinée et de ses textes d'application ;
- avoir une bonne connaissance des procédures des partenaires techniques et financiers serait un avantage ;
- maîtriser les outils informatiques courants ;
- faire preuve d'intégrité, de rigueur, d'impartialité, d'organisation et d'excellentes qualités rédactionnelles.

4. Dossier de candidature

Le dossier devra comprendre

- une lettre de motivation adressée à la Directrice Générale du Fonds de Garantie Hypothécaire de Guinée S.A. ;
- un curriculum vitae détaillé, daté et signé ;
- les copies légalisées des diplômes ;
- les copies des attestations ou certificats de travail ;
- une copie de la carte nationale d'identité ou du passeport en cours de validité ;
- une copie du casier judiciaire ;
- tout document attestant des formations ou certifications en marchés publics.

5. Procédure de sélection

La sélection comprendra :

- une présélection sur dossier ;
 - un entretien devant un comité de recrutement ;
 - le cas échéant, une évaluation technique portant sur la réglementation des marchés publics.
- Seuls les candidats présélectionnés seront contactés.

6. Modalités de dépôt

Les dossiers de candidature devront être transmis au plus tard le 21/07/2026 à 10h00, sous pli fermé portant la mention : « **Candidature au poste de Personne Responsable des Marchés Publics (PRMP)** » à l'adresse suivante : **Fonds de Garantie Hypothécaire de Guinée S.A.** à l'immeuble **YOULA 4^e** Etage, Manquepas, 3eme Avenue bis - Kaloum- Rep. Guinée ou par courrier électronique à : mohamednanakaba90@gmail.com.

Les dossiers incomplets ou reçus hors délai ne seront pas pris en considération.

7. Égalité des chances

Le Fonds de Garantie Hypothécaire de Guinée S.A. encourage les candidatures féminines et garantit l'égalité des chances à toutes les personnes remplissant les conditions requises.





AVIS D'APPEL PUBLIC A MANIFESTATION D'INTERET
AAPMI N°02/MT/CAB/PRMP/2026
Autorité Contractante : Ministère des Transports

RECRUTEMENT D'UN CABINET CHARGÉ DE LA RÉALISATION DE L'AUDIT INSTITUTIONNEL, JURIDIQUE, TECHNIQUE ET DE L'UTILISATION DES PORTS MARITIMES, FLUVIAUX ET TERMINAUX MINIERS DE LA RÉPUBLIQUE DE GUINÉE.

1. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Dans le cadre de l'amélioration de la gouvernance portuaire, du renforcement de la compétitivité logistique et de l'optimisation de l'exploitation des infrastructures portuaires nationales, le Ministère des Transports envisage de procéder à un audit institutionnel, juridique, technique et de l'utilisation des ports maritimes, fluviaux ainsi que des terminaux miniers de la République de Guinée.

Cette mission permettra d'évaluer :

- l'organisation institutionnelle du secteur portuaire ;
- le cadre juridique et réglementaire applicable ;
- l'état des infrastructures et équipements ;
- les conditions d'exploitation et d'utilisation des installations ;
- les performances opérationnelles ;
- les contraintes techniques, organisationnelles et sécuritaires ;
- ainsi que les perspectives d'amélioration du secteur.

À cet effet, le Ministère des Transports invite les cabinets spécialisés à manifester leur intérêt pour la réalisation de ladite mission.

2. OBJET DE LA MISSION

La mission porte sur : « La réalisation de l'audit institutionnel, juridique, technique et de l'utilisation des ports maritimes, fluviaux et terminaux miniers de la République de Guinée ».

3. OBJECTIFS DE LA MISSION

L'objectif général de la mission est d'évaluer le fonctionnement global des infrastructures portuaires nationales afin de proposer des réformes et actions permettant d'améliorer :

- la gouvernance ;
- la performance opérationnelle ;
- la sécurité ;
- la rentabilité ;
- et la durabilité des installations portuaires.

4. MISSIONS DU CABINET

Le cabinet retenu sera chargé notamment de :

a) Audit institutionnel

- analyser l'organisation et le fonctionnement des structures intervenant dans le secteur portuaire ;
- identifier les chevauchements de compétences ;
- évaluer les mécanismes de gouvernance et de coordination.

b) Audit juridique et réglementaire

- examiner les textes législatifs et réglementaires ;
- analyser la conformité aux normes internationales ;
- identifier les insuffisances juridiques et institutionnelles.

c) Audit technique

- évaluer l'état des infrastructures portuaires ;
- analyser les capacités opérationnelles ;
- examiner les équipements et systèmes de maintenance ;
- identifier les besoins de réhabilitation et de modernisation.

d) Audit de l'utilisation et de l'exploitation

- analyser les flux de trafic ;
- évaluer les performances d'exploitation ;
- examiner les conditions d'utilisation des installations ;
- apprécier les mécanismes de gestion et de sécurité.

e) Recommandations

- proposer un plan d'actions ;
- formuler des recommandations institutionnelles, techniques et réglementaires ;
- proposer un schéma d'amélioration de la gouvernance portuaire.

5. PROFIL DU CABINET

Les cabinets intéressés doivent :

- être légalement constitués ;
- disposer d'expériences avérées dans les audits portuaires, maritimes ou logistiques ;
- justifier d'au moins cinq (05) missions similaires réalisées au cours

des dix (10) dernières années ;

- disposer d'experts qualifiés dans les domaines :
 - o portuaire ;
 - o juridique ;
 - o institutionnel ;
 - o maritime ;
 - o génie civil ;
 - o transport et logistique ;
 - o environnement et sécurité.

6. COMPOSITION DU DOSSIER DE MANIFESTATION D'INTÉRÊT

Les cabinets intéressés devront fournir :

- une lettre de manifestation d'intérêt ;
- une présentation du cabinet ;
- les références techniques pertinentes ;
- les attestations de bonne exécution ou certificats de services faits ;
- les CV des experts clés ;
- les documents administratifs et légaux du cabinet.

7. CRITÈRES DE PRÉSÉLECTION

Les manifestations d'intérêt seront évaluées sur la base des critères suivants :

Critères	Points
Expérience générale du cabinet	20
Références dans des missions similaires	40
Qualification des experts clés	30
Capacité organisationnelle et logistique	10
Total	100

Seuls les candidats ayant obtenu les meilleures notes seront retenus sur la liste restreinte conformément à la réglementation en vigueur.

8. MÉTHODE DE SÉLECTION

Le cabinet sera sélectionné conformément aux procédures nationales de passation des marchés publics relatives aux prestations intellectuelles. La méthode de sélection retenue est : Sélection Fondée sur la Qualité et le Coût (SFQC).

9. DURÉE DE LA MISSION

La durée prévisionnelle de la mission est de : Dix (10) mois.

10. DÉPÔT DES DOSSIERS

Les manifestations d'intérêt rédigées en langue française doivent être déposées sous pli fermé portant la mention :

« Manifestation d'intérêt pour le recrutement d'un cabinet chargé de la réalisation de l'audit institutionnel, juridique, technique et de l'utilisation des ports maritimes, fluviaux et terminaux miniers de la République de Guinée »

Les offres devront être remises au plus tard le vendredi 31 juillet 2026, au Ministère des Transports.

L'ouverture des plis aura lieu le même jour à 11 heures 00 minute dans la salle de réunion du Ministère des Transports.

11. RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires au sujet des documents de référence à l'adresse ci-après : Bureau de la Personne Responsable des Marchés Publics sis au Ministère des Transports, Commune de Kaloum, Conakry – République de Guinée. Tél. : +224 625 52 64 36/+224 628 02 12 21, Email : prmp@transports.gov.gn, lamacecepaul@gmail.com.

Les manifestations d'intérêt doivent être déposées à l'adresse ci-après : Bureau de la Personne Responsable des Marchés Publics du Ministère des Transports.

Fait à Conakry, le 10 juillet 2026





N°.....MT/ARTFM/DG/PRMP/2026 Conakry, le..... 08 JUL 2026

**RELANCE DE L'AVIS D'APPEL PUBLIC A MANIFESTATION D'INTÉRÊT
ETUDES DU PROJET DE CONSTRUCTION D'UN CENTRE DE SURVEILLANCE DU
TRAFIC FLUVIOMARITIME /VESSEL TRAFFIC SERVICE (VTS)
AAPMI N°001/MT/ARTFM/DG/PRMP/2026**

Recrutement d'un Cabinet spécialisé pour la réalisation des études techniques, fonctionnelles, réglementaires et de renforcement des capacités nécessaires à la construction d'un Vessel Traffic Service (VTS) dans la zone maritime nord-centre de la République de Guinée, couvrant les embouchures des fleuves Rio-Nunez et Fatala.

L'Autorité de Régulation du Transport Fluviomaritime (ARTFM) programme dans le cadre de l'exécution de son budget 2026 des fonds afin de financer le Projet de construction d'un Vessel Traffic Service (VTS) dans la zone nord-centre de l'espace maritime de la République de Guinée et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché de recrutement d'un cabinet devant réaliser les études nécessaires à la conception et la mise en place de ce système de surveillance et de gestion du trafic maritime.

Les services attendus comprennent notamment :

- L'analyse approfondie du trafic maritime dans la zone Bof-fa-Kamsar / Cap Verga (recensement, caractérisation, tendances à 5 et 10 ans) ;
- L'analyse des risques maritimes et des incidents survenus dans la zone au cours des 10 dernières années ;
- Les enquêtes hydrologiques, météo-océanographiques et environnementales de la zone couverte ;
- La définition des spécifications techniques, fonctionnelles et opérationnelles du système VTS adapté au contexte guinéen ;
- La conception de l'architecture du Centre VTS : infrastructure, équipements radar, AIS côtier, systèmes de communication VHF, réseaux de télécommunication ;
- L'étude des sites de construction des capteurs, tours et infrastructure de télécommunication ;
- La rédaction des procédures opérationnelles standard (SOP) du Centre VTS conformément aux directives OMI ;
- L'analyse du cadre réglementaire existant et les propositions d'ajustements juridiques nécessaires ;
- La conception d'un programme de formation des opérateurs VTS (VTSO) conforme aux standards IALA et STCW ;
- L'élaboration d'un budget prévisionnel détaillé et d'un calendrier de mise en œuvre phasé.

Les candidats intéressés sont invités à manifester leur intérêt pour la prestation des services décrits ci-dessus en fournissant les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les services (la nature des activités du candidat et le nombre d'années d'expérience, les qualifications du candidat dans le domaine des prestations et notamment les références concernant l'exécution de marchés analogues, l'organisation technique et managériale du cabinet et le nombre de personnels professionnels).

Il est demandé aux candidats de fournir ces informations en ne dépassant pas 30 pages.

Les candidats peuvent s'associer pour renforcer leurs compétences respectives.

Une liste des candidats qui ne saurait être supérieure à huit (08) présentant au mieux les aptitudes requises pour exécuter les prestations sera établie par l'Autorité Contractante ; ces candidats présélectionnés seront ensuite invités à présenter leurs propositions techniques et financières sur la base du Dossier de de-

mande de Propositions qui leur sera remis pour la réalisation des services requis ; un candidat sera sélectionné selon la méthode de sélection fondée sur la qualité technique et le coût (sélection qualité-coût).

CALENDRIER DES ACTIVITÉS

La mission se déroulera en une seule phase d'études et conseil. L'exécution de la prestation est prévue pour une durée de six (06) mois.

CRITÈRES DE SÉLECTION

La procédure de la présente manifestation d'intérêt sera conduite en application de l'articles 33 du code des marchés publics. Les critères de sélection sont les suivants :

CRITÈRES	NOTE PONDÉRÉE
Présentation du consultant (organisation technique et managériale du cabinet)	20
Expertise technique en systèmes VTS / surveillance maritime (expérience générale de 5 ans minimum)	20
Expérience du candidat dans des marchés similaires (deux projets VTS validés au minimum, attestations de bonnes fins) et Personnel professionnel du Cabinet (CV, diplômes et certifications)	40
Prix compétitif et détaillé par livrable	20

Les candidats intéressés peuvent obtenir les termes de références et autres informations supplémentaires au sujet des documents de référence à l'adresse ci-après : Direction Générale de l'ARTFM 4ème étage de l'immeuble « Résidence Cameroun », rue N°2, secteur Cameroun, Camayenne, Commune de Dixinn, Conakry – République de Guinée. Tél. : +224 666-95-21-21/+224612-88-53-01, Email:contact@artfm.gov.gn/prmp@transport.gov.gn,dop@artfm.gov.gn

Les manifestations d'intérêt doivent être déposées à l'adresse ci-après : Secrétariat de la Direction Générale de l'Autorité de Régulation du Transport Fluvio-Maritime, sise au 4ème étage de l'immeuble « Résidence Cameroun », rue N°2, secteur Cameroun, Camayenne, Commune de Dixinn, Conakry – République de Guinée ou sous format électronique par email à contact@artfm.gov.gn / dop@artfm.gov.gn au plus tard le 23 Juillet 2026 à 10 heures 30 minutes.

L'ouverture des plis aura lieu le même jour à 11 heures 00 minute dans la salle de réunion de la Direction Générale de l'ARTFM.

Le Directeur Général

Mamadou DIA

RÉPUBLIQUE DE GUINÉE
Travail – Justice – Solidarité
MINISTÈRE DE LA PÊCHE ET DE L'ÉCONOMIE MARITIME
Administration et Contrôle des Grands Projets (ACGP) — Maître d'œuvre Publique
Cellule de Passation des Marchés Publics

AVIS DE PRÉ-QUALIFICATION N° 01 /MPEM/CPMP/2026
Sélection d'entreprises ou de groupements — Études et travaux en mode EPC+F (conception, financement et réalisation, clé en main)

Projet de construction du Port de Pêche Industrielle de Koprering (Kaprin), commune de Dubréka
équipements de halle de vente et des ateliers.

1. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Le secteur de la pêche constitue, pour la République de Guinée, un pilier économique de premier plan, contribuant à la sécurité alimentaire, à la balance commerciale et à l'emploi des zones littorales. Sa performance demeure toutefois entravée par un déficit d'infrastructures portuaires modernes et conformes aux normes sanitaires internationales.

Dans ce cadre, le Gouvernement a inscrit la construction du Port de Pêche Industrielle de Koprering parmi les projets structurants du programme SIMANDOU 2040.

Le Ministère de la Pêche et de l'Économie Maritime (ci-après « l'Autorité contractante »), assisté de l'Administration et Contrôle des Grands Projets (ACGP) en qualité de maître d'œuvre public, entend réaliser ce projet selon une approche intégrée associant les études de conception, la construction et le financement (EPC+F).

2. OBJET DE L'AVIS

Le présent avis a pour objet de pré-qualifier, en vue d'un appel d'offres restreint, des entreprises ou groupements d'entreprises disposant des capacités requises pour assurer, en mode EPC+F (Engineering, Procurement, Construction + Financing) et en conception-réalisation clé en main, les études et les travaux de construction, d'équipement et de mise en service du Port de Pêche Industrielle de Koprering, ainsi que la mobilisation du financement correspondant.

Seuls les candidats pré-qualifiés à l'issue de la présente procédure seront invités à soumissionner.

3. DESCRIPTION SOMMAIRE DU PROJET

3.1 Localisation

Le projet est situé à Kapering, commune de Dubréka, dans le domaine public fluvio- maritime, sur une emprise d'environ soixante (60) hectares au sein d'un site de deux cent (200) hectares.

3.2 Consistance des études et des ouvrages

Le marché EPC+F portera, à titre indicatif et sous réserve d'optimisation lors des études, sur :

- Études : études préalables (levés topographiques, bathymétriques, géotechniques, hydro-sédimentaires), études de conception (APS, APD, plans d'exécution, notes de calcul) et études environnementales et sociales (EIES / PGES) ;
- Ouvrages maritimes : chenal d'accès, bassin portuaire abrité, ouvrages de protection (digue / brise-lames), quais de débarquement (pêche artisanale, semi-industrielle et industrielle), quai tholier, aire de carénage et slipway ;
- Ouvrages terrestres et bâtiments : halle à marée / criée conforme HACCP, fabrique de glace, chambres froides, ateliers de transformation et de mareyage, magasins et ateliers techniques, bâtiment administratif, centre de formation, infirmerie et services ;
- Réseaux et VRD : voiries et accès, eau potable, électricité (incluant une centrale photovoltaïque), dépôt carburant assainissement, drainage, télécommunications, sécurité et protection incendie ;
- Équipements : chaîne de froid, manutention, balisage maritime,

3.3 Délai indicatifs

- Délai indicatif d'exécution (études et travaux) : de l'ordre de trente (30) à trente-six (36) mois.

4. NATURE ET ÉTENDUE DU MARCHÉ EPC+F

Le titulaire assurera, sous sa responsabilité unique et en prix global et forfaitaire, l'ensemble des prestations clé en main, soit notamment :

- Engineering (E) : réalisation des études préalables et des études de conception et d'exécution, ainsi que des études environnementales et sociales (EIES / PGES) ;
- Procurement (P) : approvisionnement, fourniture et acheminement des matériaux, matériels et équipements ;
- Construction (C) : réalisation des travaux, montage, essais, mise en service et formation des exploitants ;
- Financing (F) : structuration et mobilisation du financement du projet, dans les conditions précisées au point 4.1 ci-après.

4.1 Structure de financement attendue (indicative)

Le candidat devra proposer et mobiliser un montage financier adapté, dont la structure indicative attendue, à préciser au stade de l'appel d'offres, est la suivante :

- Financement couvrant jusqu'à quatre-vingt-cinq pour cent (85 %) du montant du contrat EPC, mobilisé par le candidat sous forme de crédit acheteur ou fournisseur, de préférence adossé à une agence de crédit à l'exportation (ECA — ou équivalent) et/ou à des financements commerciaux et multilatéraux ;
- Part complémentaire (acompte et/ou part nationale) selon le montage retenu ;
- Possibilité d'adossement à une garantie de l'État guinéen, dans le respect du cadre d'endettement public ;
- Conditions financières (maturité, période de différé, marge, primes d'assurance) compétitives, à détailler dans l'offre.

5. CONDITIONS ET CRITÈRES DE PRÉ-QUALIFICATION

Les candidats devront justifier, à la date de remise des candidatures :

5.1 Capacité juridique et éligibilité

Existence légale et capacité à contracter ; régularité au regard des obligations fiscales et sociales ; conformité aux conditions d'éligibilité fixées par le Code des Marchés Publics (notamment son article 64) ; absence de situation d'exclusion ou de conflit d'intérêts.

5.2 Expérience en conception-réalisation (études et travaux)

- Avoir réalisé, au cours des quinze (15) dernières années, au moins deux (2) projets d'infrastructures portuaires et/ou maritimes de nature et d'envergure comparables, incluant les études et les travaux, en mode clé en main (EPC ou conception-réalisation), justifiés par des attestations de bonne exécution ;
- Disposer, en propre ou au sein du groupement, des compétences d'ingénierie requises (ingénierie maritime, génie civil, chaîne du froid, VRD, environnement et social).

5.3 Moyens humains et matériels

Disposer de l'encadrement clé qualifié (études et travaux) et des moyens matériels nécessaires à la réalisation d'un projet de cette nature, à justifier par les CV des cadres principaux et la liste des moyens mobilisables.

5.4 Capacité de mobilisation du financement

- Démontrer une expérience avérée de mobilisation de financements structurés pour des projets comparables, idéalement adossés à une agence de crédit à l'exportation ;
- Produire toute lettre d'intention ou d'appui (banque, ECA, arrangeur financier) attestant de la capacité du candidat ou de son groupement à mobiliser le financement requis.

5.5 Capacité financière

Justifier d'un chiffre d'affaires annuel moyen au moins égal à cent cinquante millions d'euros (150 000 000 €) au cours des trois (3) derniers exercices, ainsi que d'une assise financière permettant la délivrance des garanties requises (caution de soumission, de bonne exécution et de restitution d'avance).

5.6 Groupements

Les candidatures présentées par un groupement (par exemple constructeur, bureau d'études et arrangeur financier) sont admises. Le groupement désignera un mandataire solidaire et joindra l'accord de groupement signé. Les capacités des membres seront appréciées de manière cumulative.

6. SYSTÈME DE PRÉ-QUALIFICATION

L'examen des candidatures s'effectue selon le système « conforme / non conforme » au regard des critères minimaux énoncés au point 5. Tout candidat satisfaisant à l'ensemble de ces critères sera pré-qualifié et invité à soumissionner.

Si le nombre de candidats pré-qualifiés le justifie, l'Autorité contractante se réserve la faculté de retenir les cinq (5) à six (6) candidats les mieux classés, sur la base du barème complémentaire suivant :

Critère complémentaire de classement	Note
Références en conception-réalisation / clé en main d'infrastructures portuaires ou maritimes similaires	40
Capacité et expérience de mobilisation de financements structurés (EPC+F, adossement ECA, lettres d'appui)	30
Capacité financière (chiffre d'affaires, solidité, capacité de cautionnement)	20
Moyens humains et matériels mobilisables	10
TOTAL	100

7. COMPOSITION DU DOSSIER DE PRÉ-QUALIFICATION

Le dossier de candidature comprendra notamment :

- Une lettre de candidature datée et signée, adressée à l'Autorité contractante ;
- Une présentation générale du candidat ou du groupement (statut, organisation, moyens) ;

- Les références de projets en conception-réalisation / clé en main similaires, avec attestations de bonne exécution ;
- Les CV des cadres clés (études et travaux) et la liste des moyens matériels mobilisables ;
- Les références et justificatifs de mobilisation de financements structurés, ainsi que les lettres d'intention ou d'appui (banques, ECA, arrangeurs) ;
- Les états financiers des trois (3) derniers exercices et l'attestation de chiffre d'affaires ;
- L'accord de groupement signé, le cas échéant, désignant le mandataire solidaire ;
- Les pièces administratives, fiscales et sociales en cours de validité (éligibilité art. 64).

8. PROCÉDURE ET SUITE DE LA CONSULTATION

La présente pré-qualification est organisée conformément au Code des Marchés Publics et Délégations de Service Public en vigueur en République de Guinée (Décret D/2019/333/PRG/SGG) et à la loi L/2012/020/CNT du 11 octobre 2012. Elle se déroulera selon les étapes suivantes :

Le présent avis ne constitue ni un engagement de l'Autorité contractante à poursuivre la procédure, ni une offre de contracter.

9. RETRAIT DU DOSSIER ET DÉPÔT DES CANDIDATURES

- Le dossier de pré-qualification (DPQ) peut être consulté et retiré, aux heures ouvrables, à l'adresse de la PRMP indiquée au point 10 ;
- Les candidatures, rédigées en langue française, seront déposées sous pli fermé portant la mention : « Candidature à la pré-qualification — Port de Pêche Industrielle de Koprering — Études et travaux EPC+F — À n'ouvrir qu'en séance » ;
- Nombre d'exemplaires : un (1) original et trois (3) copies, ainsi qu'une version électronique (2 clés USB) ;
- Lieu de dépôt : Secrétariat de la Cellule de Passation des Marchés Publics du Ministère de la Pêche et de l'Économie maritime ;
- Date et heure limites de dépôt : le 31 Aout 2026 à 10 heures 00 minute ;
- Ouverture des plis : le même jour à 10 heures 30minutes, en présence des candidats qui souhaitent y assister.

10. RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

Les candidats peuvent obtenir des informations complémentaires auprès de la Personne Responsable des Marchés Publics (PRMP) du Ministère de la Pêche et de l'Économie MPEM :

- Adresse : Ministère de la Pêche et de l'Economie Maritime, à côté de l'Ambassade de Nigeria –République de Guinée-Conakry dans la Commune de Kaloum- Quartier Almamy. P : 307 ;
- Téléphone : 628 88 69 96/ 622 44 61 34/628 61 10 10 ;
- Heures d'ouverture : du lundi au vendredi, de 8 heures 30 mn à 17 heures 30 minutes.

11. RÉSERVES DE L'AUTORITÉ CONTRACTANTE

L'Autorité contractante se réserve le droit d'apporter toute modification ultérieure, de proroger le délai de dépôt, ou de ne donner aucune suite à tout ou partie de la présente procédure, sans que les candidats puissent prétendre à une quelconque indemnisation.

Conakry, le 10 JUL. 2026 2026


Fassou THÉA

REPUBLIQUE DE GUINEE



Travail – Justice – Solidarité
MINISTERE DE LA PECHE ET DE L'ECONOMIE MARITIME

Projet KOUNKI : Résilience Climatique, Pêche et Aquaculture Don TFC08248, Crédits IDA 7823-GN, 7824-GN, 7825-GN et AFD N°CGN1377 02 Y -----	 BANQUE MONDIALE
--	--

AVIS A MANIFESTATIONS D'INTERET N°005/KOUNKI/2025
SERVICES DE CONSULTANTS POUR LE RECRUTEMENT D'UN AUDITEUR INTERNE DU PROJET.

Date de début : 09 juillet 2026Date limite : 28 Juillet 2026

1. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Le secteur de la pêche en Guinée joue un rôle primordial pour la sécurité alimentaire, l'amélioration des moyens de subsistance, l'emploi et la croissance économique1. Une rationalisation de la gestion des pêches s'est opérée au cours de la dernière décennie. Malgré des importantes avancées, le secteur halieutique est encore confronté à de nombreux défis, pour y faire face le gouvernement guinéen, sur la base de l'évaluation du secteur, a adopté en 2022 une stratégie halieutique ambitieuse et un plan d'investissement associé pour 2023-2027 ayant comme objectifs : (i) l'amélioration de la gouvernance ; (ii) l'amélioration de la contribution du secteur de la pêche et de l'aquaculture à la sécurité alimentaire ; et (iii) le renforcement de la résilience des écosystèmes marins et côtiers en tant qu'instruments contribuant à la durabilité des ressources halieutiques. Le projet KOUNKI doit permettre de financer le renforcement de la gestion des pêcheries maritimes et continentales, la promotion d'alternatives à la pêche avec le développement de l'aquaculture, l'amélioration des chaines de valeurs du secteur halieutique et l'appui à des activités complémentaires génératrices de revenus pour les communautés côtières.

Il est proposé que le projet soit structuré autour de 4 composantes :
C1 – Renforcement de la gestion durable, résiliente et communautaire des pêches ; C2 – Renforcement des chaines de valeurs sélectionnées et amélioration des produits de la pêche ;
C3 – Renforcement des opportunités économiques et des moyens de subsistances des communautés ciblées
C4 - Gestion de Projet.

Composante 1 – Renforcement de la gestion durable, résiliente et communautaire des pêches
Sous-composante 1.1. Renforcement de la gouvernance des pêches.
Cette sous composante doit permettre de mettre à l'échelle les initiatives de gestion communautaire des pêches et de consolider les acquis de la Composante Guinée du PRAO dans la gestion du secteur des pêches à travers le renforcement du processus de préparation des plans de gestion des pêcheries, des systèmes d'immatriculation et de licences, le suivi, le contrôle, la surveillance, et la transparence dans le secteur des pêches.

Sous-composante 1.2. Appui à la recherche et aux innovations pour renforcer la résilience du secteur des pêches face aux changements climatiques.
Le changement climatique va avoir un impact croissant sur le secteur des pêches et de l'aquaculture en Guinée. Dans le cadre d'un scénario à fortes émissions de CO2, il est estimé que les captures de pêche en Afrique de l'Ouest pourraient diminuer de 26 % d'ici 2050, les changements de température et d'acidité des océans affectant les stocks de poissons, leur distribution et leurs schémas de reproduction. Par ailleurs, les communautés seront confrontées à des risques climatiques accrus (e.g. érosion côtière, submersion marine, sécheresse). Il est essentiel d'accompagner l'adaptation du secteur halieutique et des communautés face à ces changements.

Composante 2 – Renforcement de la productivité du secteur halieutique
Sous composante 2.1. Renforcement des chaines de valeurs (pêcheries) sélectionnées et amélioration qualitative des produits halieutiques.

Cette composante vise à augmenter la quantité de produits de la pêche et de l'aquaculture produits de manière durable grâce à la construction d'infrastructures clés et à un soutien technique et opérationnel.

Sous-composante 2.2. Professionnalisation du secteur aquacole.
La sécurité alimentaire et l'emploi sont des priorités du gouvernement guinéen, comme en témoignent le Programme Intérimaire de la Transition (juin 2022) et

la stratégie halieutique 2023-2027 récemment approuvés. Dans un contexte de changement climatique et de forte croissance démographique, le développement de l'aquaculture est l'une des priorités du gouvernement pour assurer la sécurité alimentaire du pays. Une Agence Nationale de l'Aquaculture en Guinée (ANAG) a été créée en 2018 avec un plan stratégique pour le développement durable de l'aquaculture à l'horizon 2040, et un plan d'action quinquennal 2023-2027. Les parties prenantes publiques et privées souhaitent une augmentation à moyen terme de la production piscicole continentale, afin de limiter les importations actuelles de poisson congelé. L'une des voies majeures est celle de l'intensification de la production piscicole continentale2. La conduite de cette intensification nécessite un dispositif d'accompagnement.

Composante 3 – Renforcement des opportunités économiques et des moyens de subsistances des communautés ciblées
Sous-composante 3.1. Mécanisme d'appui aux investissements dans la pêche et l'aquaculture.

La majorité des opérateurs des communautés rurales dans les secteurs de la pêche et de l'aquaculture ne sont pas en mesure de fournir des garanties leur permettant de bénéficier de crédits accordés par des institutions financières formelles. Par ailleurs, ils opèrent dans des zones reculées où il est difficile d'avoir accès aux services bancaires et de crédit courant. Pour améliorer l'accès au financement des opérateurs ruraux, cette sous-composante soutiendra la mise en place d'un mécanisme de garantie partielle du portefeuille de crédit pour la pêche et l'aquaculture au sein du Fonds de garantie des PME de Guinée (FGPE) avec une dotation en capital pour le guichet dédié et une assistance technique au FGPE (spécificité sectorielle, audits financiers et techniques, renforcement de capacité en informatique et cadre environnemental et social), et aux institutions financières participantes pour analyser et gérer les prêts et commercialiser de nouveaux produits adaptés aux secteurs ciblés. Les femmes entrepreneurs ont un accès limité au financement, et cette inégalité sera adressée en soutenant les PME féminines par le financement de projets et de services techniques pour démarrer ou développer leurs entreprises (par exemple, un coaching ciblé en matière d'affaires et de leadership).

Sous-composante 3.2. Investissements sociaux.
Cette sous-composante appuiera la mise en place d'activité génératrices de revenus pour la diversification des moyens de subsistance des communautés ciblées (par exemple, la production de miel, la création de pépinières pour la plantation de forêts/la production de bois de chauffage, le recyclage des déchets plastiques, le compostage des déchets organiques, le maraîchage).

Composante 4 – Coordination et Gestion de Projet
Cette composante du projet doit permettre de renforcer ou de mettre en place les arrangements institutionnels et d'opérationnaliser les dispositifs de gestion des différentes composantes du projet au sein du MPEM. Il est actuellement proposé la mise en place d'une UGP, d'un Comité Technique pour le suivi régulier des activités du Projet et d'un Comité de Pilotage pour la validation et l'évaluation de la mise en œuvre des Plans de Travail Budgétisé Annuels.

Le Gouvernement de la République de Guinée a reçu un Don du PRoblue, un Crédit de l'Association Internationale pour le Développement (IDA)et un crédit de l'AFD pour couvrir le coût du Projet Kounki en Guinée et à l'intention d'utiliser une partie de ce Crédit pour effectuer les paiements au titre du contrat de Recrutement d'un Auditeur Interne au compte du Projet de Résilience Climatique, Pêche et Aquaculture (KOUNKI – Guinée).

2. Tâches et responsabilités :

Sous l'autorité du Coordonnateur du Projet, l'Auditeur interne est chargé d'évaluer de manière indépendante l'efficacité des dispositifs de contrôle interne, de gestion des risques et de gouvernance, et de contribuer à la sécurisation fiduciaire globale du Projet KOUNKI :

Missions principales

2.1 Planification et approche basée sur les risques

- Élaborer un plan annuel d'audit interne basé sur les risques, validé par la Coordination ;
- Réaliser une cartographie des risques fiduciaires, opérationnels et institutionnels ;
- Prioriser les missions d'audit en fonction du niveau de risque.

2.2 Evaluation du système de contrôle interne

- Évaluer l'efficacité des dispositifs de contrôle interne dans les domaines :
 - o Gestion financière,
 - o Passation des marchés,
 - o Administration et gestion des actifs ;
- Vérifier la conformité aux procédures nationales et celles des bailleurs (BM, AFD, etc.).
- Identifier les faiblesses et proposer des mesures correctives.

2.3 Exécution des missions d'audit

- Réaliser des missions d'audit (financier, opérationnel et de conformité) :
 - o revues documentaires,
 - o tests de contrôle,
 - o Vérifications sur pièces et sur le terrain ;
- Examiner la régularité, sincérité et éligibilité des dépenses du projet.
- Évaluer les risques de fraude, corruption et mauvaise gestion.

2.4 Reporting et communication

- Produire des rapports d'audit structurés incluant :
 - o Constats,
 - o Niveau de risque,
 - o Recommandations hiérarchisées ;
- Assurer une communication régulière avec la Coordination du Projet ;
- Contribuer à l'amélioration continue des procédures.

2.5 Suivi et mise en œuvre des recommandations

- Assurer le suivi de la mise en œuvre des recommandations des audits :
 - o Internes,
 - o Externes,
 - o Missions de supervision des bailleurs.
- Mettre en place un tableau de suivi des recommandations.

2.6 Appui institutionnel et renforcement des capacités

- Former les équipes du projet sur les bonnes pratiques de contrôle interne ;
- Fournir un accompagnement technique pour améliorer les procédures ;
- Contribuer à la culture de gouvernance et de redevabilité.

2.7 Coordination avec les parties prenantes

- Faciliter les missions d'audit externes et de supervision.
- Participer à l'évaluation des performances des entités impliquées.

3. Livrables attendus

- Plan d'audit annuel basé sur les risques
- Rapports d'audit trimestriels et annuels
- Rapports de missions spécifiques
- Tableau de suivi des recommandations
- Notes de conseil / alertes fiduciaire.

3. Qualifications :

Le candidat doit remplir les critères de qualifications suivants :

- Être titulaire au moins d'un diplôme de l'enseignement supérieur Bac + 4 en Gestion, Comptabilité, Finance ou Audit ;
- Avoir une expérience professionnelle d'au moins cinq (5) ans dans le domaine de l'audit et/ou du contrôle interne en Cabinet, en entreprise ou au sein d'un Projet de développement dont au moins trois ans à un poste d'auditeur interne au sein ou d'un projet ou programme financé par un bailleur de fonds ;
- Être familier avec les procédures (gestion financière, passation des marchés, décaissement) des bailleurs de fonds multilatéraux dont la Banque mondiale ;
- La connaissance des procédures de la Banque mondiale sera un atout ;
- La connaissance du logiciel de gestion TOMPRO constituera un atout ;
- Avoir de bonne capacité pédagogique notamment dans le renforcement de capacités ;
- Être doté d'une grande capacité d'écoute et de communication et avoir une

bonne aptitude pour le travail en équipe est vivement recommandé ;

- Parler et écrire parfaitement le français.

4. Méthode de sélection :

Un Consultant sera sélectionné suivant la méthode de sélection de Consultants Individuels en accord avec les Procédures définies dans les Directives : Sélection et Emploi de Consultants par les Emprunteurs de la Banque mondiale, édition courante ou dans le Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs de la Banque mondiale de septembre 2025.

5. Durée de la mission

La durée du contrat de l'Auditeur interne sera d'une année renouvelable sur la durée du projet. Le contrat y relatif sera établi sur la base de la performance et sera à ce titre reconduit annuellement sur la base des résultats satisfaisant de l'évaluation de ses performances et après Avis de Non Objection de la Banque

6. Lieu d'affectation

Le poste est basé à Conakry avec des déplacements dans les différentes zones d'intervention du Projet.

7. Le dossier de candidature devra comporter les pièces ci-après :

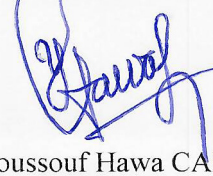
- Une lettre de motivation ;
- Un Curriculum vitae détaillé, récent et certifié sincère par le candidat ;
- Une copie du ou des diplômes, des contrats et attestations de travail ;
- Les références des emplois antérieurs et les coordonnées des anciens employeurs.

Des vérifications pourraient être faites sur les dossiers fournis.

Un entretien (ou interview) sera organisé, pour les candidats présélectionnés sur la base de l'examen et évaluation de leurs dossiers.

Les candidatures doivent être rédigées dans la langue française et adressées à Monsieur le Coordinateur du Projet Kounki et déposées au siège du projet Kounki sis à l'immeuble Béréte au 6 -ème étage quartier minière, Commune de Dixinn, Téléphone:(+224) 622 53 22 10 /622 47 42 18 ou par mail : Coordokounki@gmail.com/spmprojetkounki@gmail.com au plus tard le 28 Juillet 2026 à 10 heures GMT avec la mention en objet « LE RECRUTEMENT D'UN AUDITEUR INTERNE ».

Le Coordonnateur


Youssouf Hawa CAMARA



République de Guinée
Travail-Justice-Solidarité
Ministère de l'Agriculture (MA)



Lives and
Livelihoods
Fund



Arab Bank
for Economic
Development
in Africa

BADEA IsDB



البنك الإسلامي للتنمية
Islamic Development Bank

AVIS DE REPORT DE LA DATE DE REMISE ET D'OUVERTURE DES PLIS

Objet : Fourniture de 250 tonnes d'engrais et de 630 litres d'herbicides en faveur Projet.

Références : AAON N°01/MA/PDCVR/BND/AON/06/2026

Dans le cadre de l'acquisition de 250 tonnes d'engrais et de 630 litres d'herbicides en faveur des Bénéficiaires du PDCVR, l'Unité de Gestion du Projet informe tous les candidats que la date limite de remise des offres initialement fixée au mercredi 15 juillet 2026 à 10 heures GMT est reportée au vendredi 24 juillet 2026 à 10 heures GMT.

La séance d'ouverture des offres aura lieu le même jour à partir de 10 heures 30 minutes GMT dans la salle de réunion du Projet de Développement de la Chaîne de Valeur Riz. Tel. : (+224) 622 62 25 83/ 621 36 17 83 à Kaporo Cité en présence des soumissionnaires qui souhaiteraient y assister.

Toutefois, la validité des pièces contenues dans l'offre sera appréciée par rapport à la date initiale de dépôt des plis, c'est-à-dire le mercredi 15 juillet 2026.

Fait à Conakry, le 04 Juillet 2026

Le Coordonnateur National
Sékou DIALLO



Projet d'Appui au Secteur de la Santé

Financement Banque Islamique de Développement et Gouvernement Guinéen

N°014/PASS/MSHP/2026

Conakry le 13 juillet 2026

APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT POUR LES SERVICES DE CONSULTANTS BUREAU D'ETUDES

NOM DU PROJET: Projet d'Appui au Secteur de la Santé (PASS)
SECTEUR: SANTE
Modes de financement: Prêt et Vente à Tempérament - Financement Islamique – conforme à la Charia
Numéros de financement: Projet GIN 1054

Contexte

Le Gouvernement de la République de Guinée a reçu un financement de la Banque Islamique de Développement (BID) afin de couvrir le coût du Projet d'Appui au Secteur de la Santé (PASS). A cet effet, un Avis Général de Passation des Marchés (AGPM) a été publié le 30 juillet 2025 dans le Journal «LA LANCE» n°1485. Dans la perspective de s'offrir les services d'un bureau d'études, le Ministère de la Santé et de l'Hygiène Publique a l'intention d'utiliser une partie des sommes accordées pour financer le recrutement d'un Bureau d'Etudes expérimenté qui sera chargé de la conception, des études architecturales et techniques, de la supervision et du contrôle des travaux de construction et d'équipements des infrastructures du projet. Le Ministère de la Santé et de l'Hygiène Publique invite les Consultants éligibles à présenter leur candidature en vue de fournir les dits-services.

La durée des prestations est estimée à 48 mois avec un personnel composé, à titre indicatif, d'une équipe-type d'environ sept (7) membres. Le démarrage des services est prévu le 28 décembre 2026.

Les infrastructures à réaliser concernent essentiellement :

- Composante 1 : Construction clé en main de l'Institut National de Cancérologie de Guinée (INCG)
- Composante 2 : Construction de 3 nouveaux centres de santé ruraux et 2 postes de santé
- Composante 3 : Appui à l'amélioration de la qualité des soins à l'Hôpital National Donka
- Composante 4 : Amélioration de la prise en charge des urgences hospitalières

Toutefois, les Termes de Référence (TdR) détaillés de la mission sont accessibles auprès de l'Unité de Gestion du Projet.

Les Consultants intéressés doivent fournir des renseignements spécifiques démontrant qu'ils sont pleinement qualifiés pour réaliser les prestations (brochures, références de prestations similaires, expérience dans des conditions comparables, disponibilité des compétences appropriées parmi le personnel etc.).

Pour l'établissement de la liste restreinte le projet sera regardant des critères suivants :

A- Expression d'intérêt

Avoir exprimé son intérêt à prendre part à la présente mise en concurrence par une lettre d'expression d'intérêt ;

B- Expérience générale dans le domaine :

Avoir au moins 10 ans d'expérience dans la planification, la conception, la supervision des travaux et l'installation d'équipements médicaux. Avoir une expérience de réalisation d'ouvrages clé-en-main. Les documents de preuve doivent être joints (page de garde et de signature des contrats cités en référence ainsi que les attestations de services faits).

C- Expérience spécifique :

Avoir réalisé au moins 2 missions similaires sur des projets financés par des Partenaires Techniques et Financiers (BIsD, Banque mondiale, KfW, BAD...) dans le domaine de l'accompagnement en implémentation générale sur des bâtiments d'une emprise similaire, au

cours des 10 dernières années. Les attestations de services faits doivent être jointes.

D- Capacité :

Le consultant doit rassurer sur son statut en présentant les documents administratifs (RCCM, agrément, KBIS,) ou tout autre document légal justifiant son appartenance au domaine d'activité recherché. Il doit indiquer son organisation technique et managériale ainsi que ses capacités institutionnelles pour mieux conduire la mission. Le Personnel-clé ne fera pas l'objet d'évaluation au stade de l'établissement de la liste restreinte.

Une liste restreinte d'au plus six (6) bureaux/groupements de bureaux suivant les critères d'évaluation ci-dessus énumérés sera établie à l'issue de l'évaluation du présent Avis à Manifestation d'Intérêt. Les Consultants intéressés sont invités à prendre connaissance des paragraphes 1.12.1 et 1.12.2 des «Politiques des Acquisitions -Directives pour l'Acquisition de Services de Consultants dans le cadre du Financement de Projets par la Banque Islamique de Développement» (les «Directives») définissant les règles de la BIsD concernant les conflits d'intérêt.

Les Consultants peuvent s'associer avec d'autres firmes afin de renforcer leurs qualifications en indiquant clairement le type d'association, c'est-à-dire un groupement de consultants, ou une intention de sous-traitance. Dans le cas de groupement, tous les partenaires du groupement seront conjointement et solidairement responsables pour la totalité du contrat, en cas d'attribution.

La sélection se fera en conformité avec la méthode de Sélection fondée sur la Qualité et le Coût (SFQC) stipulée dans les Directives pour l'Acquisition de Services de Consultant dans le cadre du Financement de projets par la BIsD, édition d'avril 2019, révisée en février 2023.

Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations additionnelles à l'adresse mentionnée ci-dessous aux heures d'ouverture de bureaux indiquées : 09H00 à 17 H 00, heure locale :

COORDINATION NATIONALE DU PROJET D'APPUI AU SECTEUR DE LA SANTE (PASS)

Ministère de la Santé, Boulevard du commerce, BP : 585, Conakry, République de Guinée.

Siege UGP : Quartier Dixinn - Enceinte Pharmacie Centrale de Guinée (PCG) « Pharmaguinée » Commune de Dixinn

Ville : Conakry ; Code postal : 585 ; Pays : République de Guinée

Numéro de téléphone : (+224) 622 40 09 40 / 623 61 36 12

Adresse électronique : robertcondeh66@gmail.com / bousoum@yahoo.fr

Les manifestations d'intérêt sous forme écrite doivent être déposées en personne ou par courrier, à l'adresse mentionnée ci-dessous au plus tard le 31 juillet 2026 à 10H30mn GMT.

Projet d'Appui au Secteur de la Santé (PASS)

Téléphone : +224 622 40 09 40

Courriel : robertcondeh66@gmail.com

Nous vous prions d'agréer Mesdames/Messieurs, l'expression de nos salutations distinguées.





**REPUBLIQUE DE GUINEE
TRAVAIL-JUSTICE-SOLIDARITE**

N ° 0887 / MPCID/CAB/PRMP/2026

AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL

Projet de conception-réalisation pour la construction et l'équipement du Centre International des Conférences et Congrès de Guinée (CICCOG) en lot unique.

1. Cet Avis d'Appel d'Offres fait suite à l'Avis Général de Passation des Marchés paru dans les Journaux : JAO N° :788 du lundi, 08 Juin 2026 ; Horoya N° : 8363 du lundi, 08 Juin 2026 ; Rassembleur N° : 610 du lundi, 08 Juin 2026 et les Sites de MPCID/ARMP/DGCMP.

2. Le Ministère du Plan, de la Coopération Internationale et du Développement a obtenu dans le cadre de l'exécution de son budget exercice 2026, des fonds afin de financer ses activités et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché de Conception, réalisation pour la construction et l'équipement du Centre International des Conférences et Congrès de Guinée (CICCOG) en lot unique.

3. Le présent Appel d'Offres a pour objet la sélection d'une entreprise ou d'un groupement d'entreprises disposant des capacités techniques, financières et organisationnelles requises pour assurer les prestations de :

- Conception architecturale et technique ;
- Réalisation des travaux ;
- Fourniture et installation des équipements ;
- Mise en service du Centre International des Conférences et Congrès de Guinée (CICCOG).

4. Le Ministère Plan, de la Coopération Internationale et du Développement sollicite des offres sous pli fermé de la part des candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser la Conception, réalisation pour la construction et l'équipement du Centre International des Conférences et Congrès de Guinée (CICCOG) en lot unique. La participation à cet appel d'offres international tel que défini aux dispositions de l'Article 23 du Code des Marchés publics, concerne tous les candidats éligibles et remplissant les conditions définies dans le présent Dossier d'Appel d'Offres International t qui ne sont pas concernés par un des cas d'inéligibilité prévus à l'Article 64 du Code des Marchés Publics.

5. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la Personne Responsable de la Passation des Marchés Publics ; Téléphone : (+224) 622 16 85 85, E-mail : Cmpm@mpcid.gov.gn et prendre connaissance des documents d'Appel d'Offres International à l'adresse mentionnée ci-après : Siège du Ministère à Boulbinet – Commune de Kaloum de 9 heures 30 mn à 15 heures 30 mn du lundi au vendredi.

6. Les exigences en matière de qualifications sont :

- D'expériences pertinentes dans la conception et la réalisation d'infrastructures de grande envergure ;
- De capacités techniques et organisationnelles suffisantes ;
- De références similaires dans les domaines des centres de conférences, infrastructures institutionnelles, culturelles, hôtelières ou complexes multifonctionnels.
- La situation financière, la capacité de financement, le matériel à mobiliser et le personnel à affecter.

7. Les candidats intéressés peuvent obtenir un dossier d'Appel d'offres complet à l'adresse mentionnée ci-après : au Siège du Ministère à Boulbinet – Commune de Kaloum ; Téléphone : (+224) 622 16 85 85, à compter du **14 / 07 / 2026** contre un paiement non remboursable de dix millions de Francs Guinéens (10 000 000 GNF). La méthode de paiement sera conformément au décret N°2304/MEF/MB/SGG en date du 07 Août 2020 portant modalités de paiement de la redevance et de la quote part des produits de vente des DAO.

Du produit de vente des DAO :

- 20% du montant seront versé à l'autorité contractante ;
- 50% au compte N°4111071 du receveur central du trésor public à la BCRG
- 30% au compte de l'ARMP N°201100407 a la BCRG.

Le document d'Appel d'Offres sera immédiatement remis aux candidats intéressés.

8. Les prestations comprennent notamment : les études architecturales et techniques ; les études d'exécution ; les travaux de génie civil et de bâtiment ; les aménagements extérieurs ; les installations techniques spécialisées ; les équipements techniques, numériques et audiovisuels ; les systèmes de sécurité, de sûreté et de protection incendie ; le mobilier et les équipements fonctionnels ; les essais et mises en service.

Les offres devront comporter :

a. Une offre administrative comprenant l'ensemble des pièces administratives exigées dans le dossier d'Appel d'Offres ;

b. Une offre technique ;

L'offre technique devra notamment comprendre :

- La compréhension du projet ;
- La méthodologie proposée ;
- L'organisation de l'équipe projet ;
- Les références similaires ;
- Le calendrier prévisionnel ;
- Un plan architectural d'ensemble conforme au programme fonctionnel ;
- Des propositions architecturales en maquettes 2D et 3D ;
- Une note de conception expliquant l'approche architecturale, technique et fonctionnelle du projet.

NB : Aucune offre financière n'est demandée à ce stade de la procédure.

9. Les offres devront être rédigées en langue française et déposées en quatre (04) exemplaires dont un (01) original et trois (03) copies à l'adresse ci-après : Bureau de la Personne Responsable des Marchés Publics (PRMP), au Siège du Ministère du Plan, de la Coopération Internationale et du Développement au 7e étage sis à Boulbinet – Commune de Kaloum au plus tard **le 27 / 08 / 2026 à 10h 00 mn.**

Les offres devront demeurer valides pendant une durée de Cent vingt jours (120) jours à compter de la date limite de soumission.

Les offres qui ne parviendront pas aux heures et date ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées sans être ouvertes, aux frais des soumissionnaires concernés.

Les offres seront ouvertes en présence d'un observateur indépendant de l'Autorité de Régulation des marchés Publics (ARMP), d'un observateur de la Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics (DGCMP) et des représentants des soumissionnaires qui désirent participer à l'ouverture des plis et, le cas échéant à l'adresse ci-après : la Salle de Réunion, au Siège du Ministère du Plan, de la Coopération Internationale et du Développement au 1er étage à Boulbinet – Commune de Kaloum, **le 27 / 08 / 2026 à 11h 00 mn.**

10. L'évaluation des offres se fera sous forme de notation conformément aux critères définis dans le dossier d'appel d'offres international.

Les critères porteront notamment sur :

- La qualité architecturale et fonctionnelle de la proposition ;
- La conformité au programme fonctionnel ;
- La pertinence de l'approche technique ;
- Les références du candidat ;
- Les compétences du personnel clé ;
- La qualité des maquettes 2D et 3D ;
- Les capacités techniques et organisationnelles ;
- Le délai prévisionnel d'exécution.

11. Les offres doivent comprendre une garantie bancaire de soumission, d'un montant de : Dix milliards (10 000 000 000 GNF) pour une validité de 150 jours et un chiffre d'affaires moyen annuel de Cent milliards (100 000 000 000 GNF) Francs Guinéens (5 dernières années).

12. La Préférence Nationale : Le présent Appel d'Offres International (AOI) tiendra compte de la préférence nationale conformément aux dispositions de l'Article 79 du Code des Marchés Publics.

13. Les offres doivent comprendre une redevance de régulation de 0,60% et les frais d'immatriculation de 0.3% du montant hors taxe du marché à verser respectivement sur le compte de l'ARMP conformément aux dispositions du Décret D/2020/154/PRG/SGG du 10 juillet 2020, portant attributions, organisation et fonctionnement de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics (ARMP) et de l'Arrêté conjoint A/2304/MEF/MB/SGG du 07 août 2020 portant modalités de paiement de la redevance de régulation et de la quote-part des produits de vente (ou prix de cession) des dossiers d'appel d'offres et conformément à l'Arrêté N°1252/MEF/CAB/SSG du 05 Avril 2023 portant Attributions et Organisation de la Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics.

13. Le Maître d'ouvrage se réserve le droit de ne pas donner suite à tout ou une partie du ressort Dossier d'Appel d'Offres Ouvert.



Ismaël NABE
Ismaël NABE

Incendie du grand marché de N'Zérékoré : plus de 2 900 sinistrés officiellement recensés (ANGUCH)



Près de deux semaines après le violent incendie qui a ravagé une grande partie du marché central de N'Zérékoré, les autorités franchissent une nouvelle étape dans la gestion de la catastrophe. Ce mercredi 1er juillet 2026, le directeur général de l'Agence nationale de gestion des urgences et catastrophes humanitaires (ANGUCH), Lancei Touré, a procédé à la présentation du rapport d'identification et d'enregistrement des commerçants sinistrés. La cérémonie s'est tenue dans la salle de conférence de la préfecture, en présence de plusieurs autorités régionales, préfectorales et communales, rapporte un des correspondants de Guineematin.com basé en région forestière.

Chargée de conduire l'opéra-

tion d'identification, l'Agence nationale de gestion des urgences et catastrophes humanitaires (ANGUCH) affirme avoir constitué une base de données détaillée des victimes, destinée à faciliter les décisions des autorités. Son directeur général, Lancei Touré, est revenu sur la méthodologie employée, les résultats obtenus et les prochaines étapes. Dès les premières heures qui ont suivi le sinistre, une commission d'identification et de recensement a été déployée pour établir avec précision la liste des commerçants touchés. Selon le directeur général de l'ANGUCH, cette opération a été conduite en étroite collaboration avec les principaux acteurs du secteur : « Dès les premières heures, les autorités régionales, préfectorales et communales ont

mis en place plusieurs commissions. Celle dont le mandat concernait directement l'ANGUCH était chargée de l'identification et du recensement des sinistrés. Nous avons constitué une équipe regroupant notamment la chambre de commerce, la direction préfectorale du commerce, l'administration du marché et la commune. Ensemble, nous avons défini un circuit permettant d'identifier les véritables commerçants. Après une semaine d'enregistrement, deux catégories de sinistrés ont été recensées. La première regroupe les commerçants ayant tout perdu dans l'incendie : boutiques, conteneurs et tables entièrement détruits. L'enregistrement s'est déroulé à la maison des jeunes de N'Zérékoré. La seconde catégorie concerne les commerçants dont les boutiques ou conteneurs, situés dans le périmètre de la zone sinistrée, n'ont pas été brûlés, mais pourraient être affectés par les futurs travaux de délimitation ou de reconstruction. Ceux-ci ont été recensés directement devant leurs commerces, avec l'appui de la chambre de commerce et de l'administration du marché », a expliqué Lancei Touré.

À l'issue de huit jours de recensement, l'opération a permis d'établir une base de données complète re-

groupant près de trois mille commerçants sinistrés. « Au terme des huit jours de recensement, nous avons enregistré un peu plus de 2 900 commerçants sinistrés. Pour chacun d'eux, nous disposons du nom, du prénom, du sexe, du quartier de résidence, du nombre de personnes à charge, d'une photographie ainsi que d'une copie de la pièce d'identité biométrique. Cette base de données permet d'attester, après validation par la chambre de commerce, que chaque personne enregistrée est effectivement commerçante et a été impactée par l'incendie du marché », a fait savoir le directeur général de l'ANGUCH.

À en croire M. Touré, le recensement a également pris en compte la situation particulière des propriétaires de boutiques, de magasins ou de conteneurs qui n'exercent pas eux-mêmes une activité commerciale sur les lieux. « Nous avons intégré d'autres critères au recensement. Certaines personnes nous expliquaient qu'elles étaient propriétaires de boutiques, de magasins ou de conteneurs sans être elles-mêmes commerçantes sur place. Dans ces cas, notre équipe demandait si la personne avait perdu des marchandises et si le local lui appartenait. Si ce n'était pas le cas,

elle devait obligatoirement fournir l'identité et le numéro de téléphone du propriétaire. Ainsi, le rapport que nous remettrons aux autorités préfectorales et régionales fera clairement apparaître les propriétaires absents du marché, mais également les commerçants ayant effectivement perdu leurs activités et leurs marchandises », a-t-il souligné.

L'Agence nationale de gestion des urgences et catastrophes humanitaires (ANGUCH) estime avoir achevé sa mission d'identification. Les prochaines décisions relèvent désormais des autres commissions mises en place par les autorités. « Notre mission consistait à identifier les sinistrés et à remettre cette base de données aux autorités, qui prendront les décisions nécessaires. D'autres commissions poursuivent leurs travaux. La commission d'enquête cherche à déterminer les causes de l'incendie, tandis que la commission de recasement effectue des visites de terrain afin d'identifier des sites pouvant accueillir provisoirement les commerçants, en attendant la reconstruction du marché. Chaque commission poursuit donc son travail », a indiqué Lancei Touré.

De N'Zérékoré, Jean David Loua

Karpowership étend sa flotte avec une nouvelle classe de Powerships : « Sea Lion »

Karpowership a organisé une cérémonie de découpe de la première tôle en Corée du Sud, marquant le début de la construction de quatre nouveaux Powerships de classe « Sea Lion » (300 MW), dont la livraison est prévue au premier semestre 2028.

Istanbul, Turquie – 30 juin 2026 – Karpowership a franchi une étape majeure dans l'expansion de sa flotte mondiale avec la cérémonie de découpe de la première tôle de ses nouveaux Powerships de classe « Sea Lion ». Organisée au chantier naval HSG Sungdong en Corée du Sud, la cérémonie a officiellement marqué le

début de la construction du premier navire d'une série de quatre Powerships de nouvelle génération. Étaient présents à cette cérémonie Osman Murat Karadeniz, associé fondateur et membre du conseil d'administration, Orhan Remzi Karadeniz, associé fondateur et PDG, ainsi que des cadres supérieurs de Karpowership.

La classe « Sea Lion » représente une nouvelle génération de Powerships conçus pour assurer une production d'électricité efficace et flexible. Chaque navire disposera d'une puissance installée de 300 MW et sera équipé de trois turbines à gaz à haut rendement fonc-

tionnant en cycle combiné, permettant une meilleure efficacité énergétique et des émissions réduites par rapport aux technologies de production d'électricité conventionnelles.

Avec une longueur de 136 mètres et d'un tirant d'eau de 4,5 mètres, le « Sea Lion » peut être déployé rapidement sur une grande variété de sites côtiers. La livraison des quatre navires est prévue de manière échelonnée entre janvier et mai 2028.

Les Powerships sont des centrales électriques flottantes équipées de systèmes de production d'énergie multi-combustibles. Grâce à des

postes électriques intégrés à bord, ils peuvent se connecter directement aux réseaux nationaux et, grâce à leur conception « plug-and-play », commencer à produire de l'électricité en moins de 30 jours là où les infrastructures nécessaires sont en place.

Aujourd'hui, la flotte de Karpowership comprend les classes Khan, Orca, Shark, Mermaid, Seal et Whale, avec des capacités allant de 30 MW à 600 MW. La classe « Sea Lion » est la dernière en date à rejoindre la flotte.

À propos de Karpowership

Karpowership est une entre-

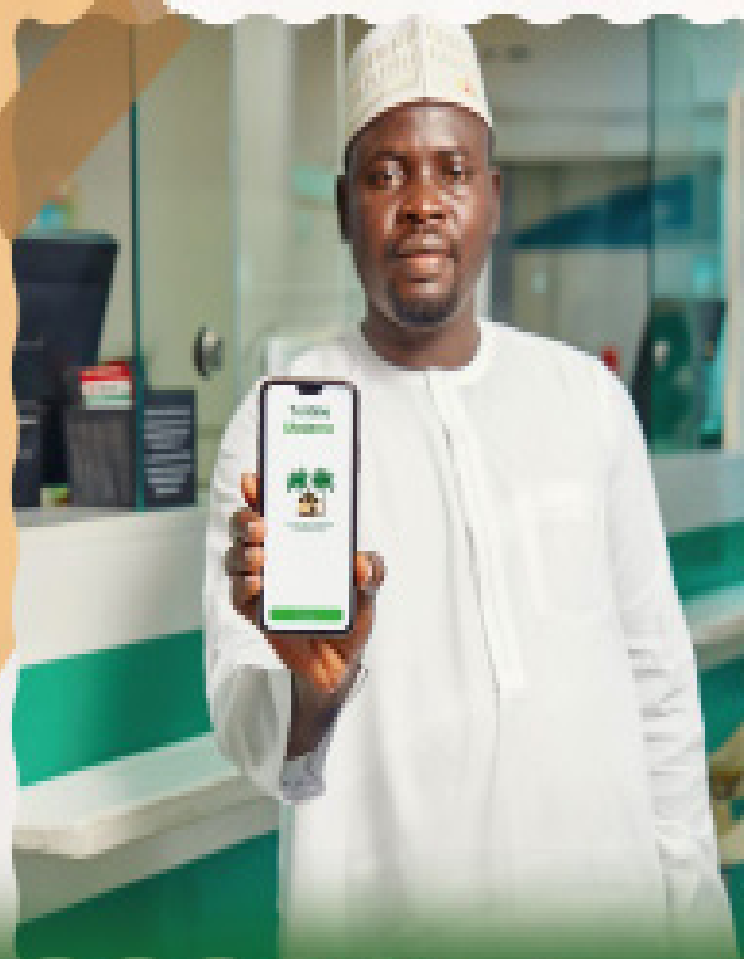
prise énergétique mondiale forte de plus de 25 ans d'expérience dans la fourniture de solutions énergétiques rapides, flexibles et fiables. Propriétaire et exploitant de la seule flotte de « Powerships » (centrales électriques flottantes) au monde, l'entreprise fournit une capacité de plus de 8 000 MW grâce à 45 unités, complétées par des installations terrestres et des actifs liés aux énergies renouvelables. Karpowership gère également l'ensemble de la chaîne de valeur du GNL à l'aide de 11 navires méthaniers, couvrant l'approvisionnement, le stockage, la regazéification et le transfert en mer.



TONTINE MODERNE

ANTICIPER POUR CÉLÉBRER

JANVIER



Si toi de janvier
décides d'activer la Tontine
Moderne du CRG aujourd'hui

JOUR DE TABASKI



... Toi du jour de la Tabaski
n'auras pas à t'inquiéter pour
le prix du bœuf, les bijoux de
la mariée ou la réception.



CREDIT RURAL DE GUINEE

CONTACTEZ- NOUS 626 55 55 55



Ensemble travaillons pour notre réussite
 #Meilleure microfinance 2025